

Les Sardanistes de la Raho

Assemblée générale dématérialisée

Villeneuve de la Raho du 21 février au 5 mars

L'ordre du jour, le rapport moral, et la candidature au conseil d'administration, ont été envoyés par courriel à tous les membres. (chaque membre a accepté de recevoir tous les documents par courriel, lors de son inscription.)

convoqués : 22 accusés de réception : 16

Rapport moral :

La crise sanitaire est un réel problème, mais nous avons eu des raisons de nous inquiéter avant qu'elle ne démarre. En effet les nouvelles adhésions n'arrivent pas à remplacer les amis qui nous quittent.

En raison de la crise, nous n'avons eu aucune activité cette année, et le bout du tunnel n'est pas encore en vue.

Alors nous allons essayer de nous renouveler.

Bien sûr la sardane, reste au cœur de notre activité : Nous danserons chaque fois que nous en aurons envie, nous organiserons des cours, nous organiserons des voltes, nous assurerons toujours l'animation des ballades au village.

Sans renoncer à tout cela nous allons mettre en œuvre les autres volets de notre raison sociale qui est : Promotion, apprentissage et pratique de la sardane, musique de cobles, culture et traditions festives catalanes.

Nous allons donc tenter d'organiser concerts, bals, conférences, causeries, contacts avec des artistes, tout cela tant que l'on reste dans les traditions catalanes. On pourra aussi partager notre langue avec ceux qui le souhaitent. On peut aussi envisager de partager nos connaissances en matière de fêtes dans nos villages et en Catalogne du sud, lors de sorties organisées.

Bien sûr tout cela ne se fera pas par simple décision d'Assemblée Générale mais en concertation avec chacun d'entre nous. Chaque nouvelle activité sera mise en place avec consensus après discussion. Même et surtout les séances du mercredi seront organisées afin de répondre aux attentes de chacun.

Questions : aucune Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

Rapport financier

Le grand livre, en pièce jointe, montre un solde positif de 403 € 77 ce qui donne un report de 666 € 27 pour le prochain exercice.

Ceci s'explique par l'arrêt complet de nos activités. Cette somme sera utilisée pour des activités de rattrapage dès que possible

Cet excédant ainsi que le désir de recruter au maximum nous incite pour l'année 2021 et 2021 uniquement à fixer la cotisation à

5 € par personne. Nous envisageons également de puiser dans notre compte sur livret (~ 2000 €) Pour organiser des manifestations.

Ceci sera mis en oeuvre après large consultation dès que nous pourrons nous réunir.

Questions : aucune Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

Election au conseil d'administration.

Une seule candidate : Patricia Pujol élue à l'unanimité

- **Election d'un membre du conseil d'administration** suite à la démission de Gérard Villeret.

Une seule candidate: Patricia Pujol.

L'assemblée générale a été clôturée le 10 mars 2021

Le président
André Méalle



La secrétaire
Elisabeth Méalle

